



Compte-rendu de réunion de Bureau de ligue. Mercredi 23 mai 2018 à 10 H. Tenue au siège de la ligue, 1 rue colonel Chambonnet. 69500 BRON

Présents : CASTANO Jean - CHANTEREAU Claude - COMYN Jean-Christophe - PIERRE Yves

Assistent : CHIORINO Laure – PERON Roger + Patricia CHANTEREAU pour les point 5 & 6.

1. Affaires en cours

1.1. Jean-Christophe COMYN a contacté la société XEROX qui nous « coince » par le contrat d'entretien appliqué aux imprimantes dont nous sommes propriétaires et qui datent de notre installation à Vénissieux. A priori, nous devons supporter la charge une année supplémentaire... L'avis de résiliation doit être fait au moins 3 mois avant l'échéance par lettre recommandée avec accusé de réception.

Ce matériel : une imprimante photocopieur A4 noir et blanc + une imprimante couleur A4, est en bon état et peut intéresser un comité, voire même un club. A charge pour la structure intéressée de souscrire un contrat d'entretien.

Le dossier est entre les mains de Jean-Christophe COMYN.

1.2. Organisation de l'AG du 15 septembre.

Le cahier des charges a été envoyé au CD 03. Le Conseil de ce comité doit se réunir le vendredi prochain et donner réponse sur la prise en charge, ou non, de l'accueil de l'AG. Si la réponse est négative, une relance à tous les clubs et comités sera faite lors de la prochaine newsletter.

Concernant l'organisation il faut prévoir :

- Les élections complémentaires avec les candidatures déjà reçues d'Alain MOCCI et Philippe DUCROZET (plus d'autres éventuelles)
- Les élections complémentaires des délégués aux A.G. fédérales dont Marc HATCHADOURIAN
- L'approbation de la vente de la cave du siège.

Pour rendre la présentation plus vivante, il faut prévoir des interventions extérieures qui apportent des informations utiles aux clubs. Claude CHANTEREAU propose les pistes suivantes :

- 1/2 heure sur les formations par un responsable du CREPS de VOIRON
- 1/2 heure à 3/4 heure d'informations sur la radicalisation par un responsable de la Direction Régionale
- 1/2 heure sur l'action tennis de table sport-santé par un représentant de la FFTT.

Ces propositions sont approuvées. Elles nécessitent toutefois de prendre contact avec les institutions concernées afin de s'assurer de leur faisabilité.

1.3. Panne de matériel informatique

L'unité centrale du poste de travail de Roger PERON est tombée en panne et n'apparaît pas réparable. Il est donc nécessaire de prévoir d'acheter un matériel bureautique rapidement. Toutefois, la ligue s'était équipée de façon globale et on peut craindre que les deux autres postes achetés en même temps ne risquent de nous « lâcher » également bientôt.

Laure CHIORINO a lancé une étude pour l'achat de 2 unités. Pour l'équipement logiciel, il faut voir si nous disposons encore de licences « Pack office ».

1.4. Unification des tarifs en 18/19 ?

Claude CHANTEREAU a préparé un texte demandant un vote de décision aux présidents de comités. Ce courriel sera envoyé lundi avec copie aux membres du bureau de ligue.

Claude CHANTEREAU précise que pour la saison 18/19 les tarifs et modes de facturation des mutations sont inchangés. A partir de 19/20 la FFTT gèrera uniquement les mutations nationales et prendra une part forfaitaire unique sur les mutations régionales et départementales, ce qui amènera des modifications de tarifs.

Il informe le bureau de la décision du CD 07-26 d'assurer la tenue de sa comptabilité à partir de la saison prochaine.

1.5. Modifications au Conseil de Ligue

Philippe DUCROZET a fait part de son intention d'intégrer le Conseil de Ligue lors de la prochaine A.G. Il aura pour mission le conseil au développement des clubs « nationaux ». Il souhaite en effet faire profiter ces clubs de son expérience dans le domaine de la construction de projets, particulièrement dans la démarche vers le haut-niveau.

Claude CHANTEREAU indique que David NAIL a accepté d'être le correspondant pour les articles pour PING-MAG. Il sera nécessaire de lui transmettre toutes les actions faites sur le territoire de la ligue, tant par les comités que les clubs et susceptibles d'être publiées dans le magazine fédéral.

1.6. Budget 18/19

Claude CHANTEREAU a réalisé un projet préliminaire. Une réunion des membres du bureau aura lieu le 01 juin à 14 H30 pour finaliser le budget 18/19 qui devra ensuite être soumis au Conseil de Ligue.

1.7. Recyclage-remise à niveau des JA

Jean-Christophe COMYN a adressé une relance à Laurent SEGUIN sur la mise en place d'une procédure de recyclage-remise à niveau par internet comme pratiquée par Eric FRITSCH.

1.8. Organigramme

L'organigramme mis à jour a été publié sur le site. Il apparaît souhaitable de publier les photos des membres du conseil afin de donner un visage à notre groupe.

1.9. Représentation ligue aux A.G. des comités.

L'état est le suivant à ce jour.

| Comité | date | lieu | délégué ligue |
|-------------------|--------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|
| Ain | | | |
| Allier | | | |
| Ardèche-Drôme | Samedi 23 juin – 10 H. | Maison bénévoles du sport. VALENCE | Claude CHANTEREAU |
| Cantal | | | |
| Isère | Vendredi 14 sept – 19 H. | Campus de la Brunerie. Voiron | |
| Loire-Haute-Loire | Vendredi 21 sept – 14 H. | Saint Chamond | Claude CHANTEREAU |
| Puy de Dôme | Samedi 23 juin – 14 H. | Aéroport de Clermont-Ferrand (Aulnat) | Yves PIERRE le matin |
| Rhône | | | Yves PIERRE suivant calendrier |
| Savoie | Vendredi 07 sept | | |
| Haute Savoie | | | |

2. Climatization

Une visite du matériel a été faite par un technicien de « Froid 63 » qui a effectué une visite très approfondie. Il a rendu le rapport suivant :

- Le gaz est du « R22 ». Ce qui signifie que toute intervention lourde implique de changer ce gaz qui est interdit depuis des années.
- Les problèmes actuels sont liés à une panne d'un élément du système et non pas à un défaut de gaz. A partir de là, il n'apparaît pas urgent de changer tout le système qui doit pouvoir fonctionner sous certaines conditions d'utilisation durant l'été.

Le bureau constate qu'il n'y a donc pas urgence de faire changer les matériels actuels. Nous pouvons faire réaliser des devis dans l'optique de 2019.

3. Matériel informatique pour les clubs

A l'heure actuelle, une trentaine de clubs ont fait connaître leur intérêt pour cette action. Jean-Christophe COMYN tient la liste des demandes au fur et à mesure des courriels reçus.

Le lancement étant lié à l'attribution par la Région d'une subvention dédiée, aucune recherche n'a été menée pour le moment.

Toutefois, Jean-Christophe COMYN et Yves PIERRE sont d'avis de contacter un fournisseur important (TOSHIBA par exemple) pour négocier un tarif matériel sur un achat en nombre.

Si cette démarche aboutit, les clubs en seront informés et devront acheter personnellement le matériel en question, puis nous faire suivre la facture.

Le dossier reste donc ouvert auprès de Jean-Christophe COMYN.

4. Point sur la trésorerie

Jean CASTANO indique que la trésorerie va en diminuant, ce qui est normal car nous n'avons plus guère de rentrées à cette époque, mais la situation en cours est plutôt favorable. La fin de saison ne devrait pas poser de problèmes pour « faire la soudure » avec 18/19.

5. Organisation des mini-interligues

Situation à ce jour avec 97 joueurs inscrits pour un total de 131 personnes, accompagnateurs compris :

* Logement des délégations : Yves PIERRE a réservé au Kyriad et au CREPS. Tout est OK.

* Logement des bénévoles : Patricia a prévu les réservations. Tout est OK.

* Traiteur : ce sera le même que l'an passé. Par contre, au niveau de l'organisation, comme il n'y aura pas d'interruptions dans le déroulement des compétitions, la restauration se fera dans l'Arténium (et non pas dans le gymnase de Ceyrat) avec un étalement des horaires (11 H30 – 14 H ?)

* Montage de la salle : Yves PIERRE a obtenu la participation de 6 personnes pour le montage des 30 tables nécessaires. Pour le démontage, les 20 de la grande salle resteront en place et il faudra démonter les 10 de la salle annexe. Ce qui sera certainement possible dans le courant du dimanche lorsque les tableaux nécessiteront moins de tables.

* Buvette : Thomas BLONDEAU est en charge de la gestion de la buvette : commandes et tenue des entrées-sorties. Jean et Renée CASTANO seront également présents sur les 3 jours sur ce poste. A priori, il ne devrait pas y avoir une forte affluence car les repas sont prévus pour les délégations. On s'oriente plutôt vers des compléments : crêpes, gaufres, quelques sandwiches, des barres céréales, et bien sûr du café. Le tarif sera de 1 ou 2 euros. Le plus simple est de prévoir des tickets que les personnes intéressées pourront acheter. Il faut prévoir de commander de la monnaie auprès de la Société Générale, ce qui n'a pas été simple l'an passé.

* La table de juge-arbitrage sera composée de Donatien de HAUTECLOCQUE, JA principal et de Jean LACROIX et Alain SAUGUES. Le suivi devrait être fait par GIRPE pour les épreuves par équipes et par SPIDD pour les épreuves individuelles.

* Arbitres : le plus gros besoin devrait porter sur le samedi 15 H. – 20 H. et un peu moins le dimanche car la formule repose sur un tableau « double KO » avec une élimination des participants au fur et à mesure des tours. L'appel à arbitres a été placé sur le site, mais il faut prévoir en début de semaine prochaine un appel individuel aux arbitres par courriel. Pour les arbitres, il faut prévoir une caisse particulière et indiquer sur le formulaire que les arbitres seront nourris sur place.

* Récompenses : elles ont été commandées auprès de Jean LACROIX soit 1 coupe au vainqueur + des médailles pour les places d'honneur. Claude CHANTEREAU demande s'il faut maintenir le challenge CHABOT, créateur de l'épreuve ? Yves PIERRE demandera confirmation à une personne de sa famille afin également qu'elle vienne remettre le dit challenge si elle souhaite le conserver. Une coupe supplémentaire sera sans doute à commander.

* Pointage : il faut prévoir de donner aux responsables de délégations :

- des bouteilles d'eau ? Bérengère a contacté la société Mont Dore pour avoir une dotation. Comme il s'agira de petites bouteilles, des bouteilles d'eau (1,5 l) devront être proposées au bar

- les dossards : à voir avec Jean LACROIX

* Balles pour la compétition : a priori, il reste des balles suffisamment. Toutefois, nous pouvons, si nécessaire amener des « RAISE » qui sont au siège

* Protocole : Patricia CHANTEREAU et Donatien DE HAUTECLOCQUE seront en charge de la gestion du protocole, Jean CASTANO fera des photos et il faut quelqu'un pour gérer le fond musical... Qui voudra bien se charger de cela ?

* Affichage : le JA principal a indiqué pouvoir mettre en place un site dédié avec un mot de passe qui sera fourni aux capitaines et responsables des délégations. C'est un plus réel. Toutefois, il reste nécessaire de procéder à un affichage des résultats au fur et à mesure à côté de la buvette ce qui implique d'avoir une personne qui fasse la navette avec la table JA. Une autre possibilité serait la mise en place d'un écran de grande taille permettant de publier les résultats en temps réel. A voir si des personnes ont des compétences dans ce domaine, comme Sylvain FERRIERE par exemple.

* Facturation aux ligues à préparer : même s'il y aura très probablement des ajustements à faire, il paraît préférable de prévoir les factures aux ligues, ce qui facilitera les travaux de clôture des comptes de fin de saison.

Patricia CHANTEREAU annonce que les mini-interligues devraient intégrer le calendrier fédéral sur les années à venir comme épreuves de référence DTN au même titre que les « MINICOMS » de la ligue des Pays-de-Loire et les Internationaux du Grand Est (encore que cette dernière épreuve semble un peu en retrait). Si c'est bien le cas, alors il nous faut prévoir une participation de la LAURA TT sur ces épreuves. Elle ajoute que la date de l'édition 2019 a d'ores et déjà été communiquée aux ligues.

6. Commission Jeunes et Technique

6.1. formation BP à VOIRON. Patricia CHANTEREAU indique que 6 candidats dont 3 par PARCOURSUP se sont fait connaître. Le problème est que le quota d'ouverture de la formation était fixé à partir de 8... Le directeur du CREPS a tranché et demandé à ce que les inscrits « PARCOURSUP » reçoivent une notification négative. Cela permet de repousser la date limite de clôture des inscriptions mais supprime la moitié des inscriptions et laisse sur le bord de la route des jeunes intéressés pour entrer professionnellement dans notre discipline... Claude CHANTEREAU va interpellé le responsable du CREPS pour rechercher une solution à cette regrettable situation.

6.2. Renouvellement des équipements du pôle. Patricia CHANTEREAU informe de la nécessité de prévoir le renouvellement des équipes pour les jeunes du pôle. Il faut contacter notre partenaire Auvergne TT avec qui la ligue a une convention jusqu'en 2019. A ce sujet, Yves PIERRE déplore le manque de visibilité de ce partenaire dont le logo n'apparaît pas sur notre site. Une modification à faire au plus tôt..

7. Organisation et permanence du siège durant l'été

Le secrétariat sera fermé du 23 juillet au 16 août.

Claude CHANTEREAU propose de passer relever le courrier lorsqu'il sera de passage sur Lyon.

Pour le téléphone, un transfert sera réalisé à Bérengère à Ceyrat sur la dernière semaine de juillet.

Les clubs seront informés de la vacance par la newsletter ainsi que par une annonce sur le site et sur le répondeur.

8. Gestion des épreuves

Alors que la saison touche à sa fin, de nombreux soucis sont remontés des dernières épreuves.

Les problèmes suivants sont relevés :

- Manque de visibilité de l'épreuve : pas de publication en page d'accueil sur le site.
- Difficultés pour les joueurs d'avoir les informations sur l'épreuve.
- Inadaptation de la salle aux besoins de l'épreuve.
- Présence d'arbitres en nombre insuffisant.
- Pas de livret des inscrits pour les participants et spectateurs.
- Problèmes de constitution d'un jury d'appel pour trancher des décisions à prendre sur place.
- Rôles respectifs de l'organisateur, des JA et du délégué.

De toutes ces remarques, il apparaît qu'il manque un système de « pilotage » en la personne d'un responsable d'épreuve qui s'assure que les différents items précisés ci-dessus sont remplis. Cela nécessite une personne par organisation sachant que nous avons 4 épreuves individuelles : le TOP détection, les championnats vétérans, les finales par classements, les championnats individuels AURA ; et 2 par équipes : la coupe nationale vétérans et les titres et barrages

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Tennis de Table. Compte rendu de réunion du bureau du 23 mai 18 par équipes. Cela représente 6 personnes en sachant que la coupe nationale vétérans peut aussi relever du responsable en charge des championnats individuels vétérans.

De plus, concernant l'adaptation des salles aux épreuves, il est nécessaire d'établir un recensement des salles en capacité de répondre aux cahiers des charges dans des conditions correctes : nombre de tables pour la compétition, tables d'échauffement, gradins ou espaces réservés au public, vestiaires en nombre suffisant,...

Il est proposé que cette action soit confiée à Laurent LOUVEL qui a une bonne connaissance des clubs pour lesquels il effectue des classements de salle et qui a aussi une bonne évaluation de leurs capacités à fournir un accueil de qualité. Il convient donc de demander à Alain SAUGUES, président de la CSR de définir la mission à attribuer à Laurent LOUVEL sur la base des besoins de la commission pour l'organisation des épreuves.

Le tour de table sur le principe de la mise en place d'un responsable d'épreuve et non plus d'un délégué de ligue amène à prévoir l'organisation suivante, qui devra être validée par la CSR.

- Etablissement d'une procédure de suivi d'organisation pour le responsable d'épreuve,
- Réunion des responsables actuels afin de plancher sur le sujet : pour le TOP détection : Patricia CHANTEREAU, pour les épreuves vétérans : Jean CASTANO, pour les finales par classement : Jacques SAUVADET, pour les championnats individuels AURA : Jean CASTANO. Il reste à trouver un candidat pour les titres par équipes.

9. Questions diverses

Sylvain FERRIERE, président de la commission sportive du comité du Rhône, a fait parvenir un courrier dans lequel il interpelle le bureau sur la décision prise lors du dernier Conseil de ligue sur les modalités de juge-arbitrage en championnat par équipes 18/19. Il déplore que le conseil n'ait pas validé les décisions prises en commission sportive.

Claude CHANTEREAU demande à Jean-Christophe COMYN de rédiger une réponse en rappelant que les décisions de toute commission doivent être validées par le Conseil de Ligue qui a toute autorité pour refuser ou amender des décisions qui n'apparaîtraient pas comme conformes à nos actions ou susceptibles de poser plus de problèmes que d'en résoudre.

En l'état actuel des choses, le bureau confirme les éléments suivants validés par le conseil de ligue :

- Chaque club devra avoir autant de JA qualifiés que d'équipes évoluant en divisions nationales et/ou régionales
- En pré-nationale, le juge-arbitrage est neutre et les clubs peuvent faire appel à des JA non licenciés dans leur association (mais cela ne les dispense pas d'avoir le nombre de JA requis au point précédent).
- En Régionale 1, le juge-arbitre devra être fourni par le club recevant. Il pourra faire partie de l'équipe concernée auquel cas il ne pourra juge-arbitrer que la rencontre à laquelle il participe. S'il est non joueur, il pourra juge-arbitrer 2 rencontres simultanées.
- En Régionale 2 et 3, pas d'obligation d'avoir un JA pour les rencontres à domicile, sous réserve bien entendu que le club ait l'effectif de JA en concordance avec le nombre d'équipes engagées. La rencontre sera juge-arbitrée par un JA qualifié présent dans l'une ou l'autre des équipes en présence, à défaut par le capitaine de l'équipe visiteuse ou, si ce dernier refuse, par le capitaine de l'équipe recevante.

Une réunion des responsables de désignation de JA doit avoir lieu le vendredi suivant et permettra de préciser les modalités qui seront présentées à la CRA et à la CSR.

Séance levée à 14 H30.

Claude CHANTEREAU
Président de ligue

Jean-Christophe COMYN
Secrétaire général

Prochaine réunion vendredi 01 juin à 14 H30. Ordre du jour : préparation du budget 18/19